NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/295
16 août 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Points 10, 25, 37, 96, 98, 99 et 104
de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'ACTIVITÉ DE L'ORGANISATION

COOPÉRATION ENTRE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET LA COMMUNAUTÉ DES CARAÏBES

LA SITUATION DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS DE L'HOMME EN HAÏTI

QUESTIONS DE POLITIQUE MACRO-ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONTRÔLE INTERNATIONAL DES DROGUES

Lettre datée du 12 août 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Antigua-et-Barbuda auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes, publié à l'issue de la dix-septième réunion de la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), qui s'est tenue du 3 au 6 juillet 1996 à Bridgetown (la Barbade) (voir annexe), et de demander qu'il soit distribué comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 10, 25, 37, 96, 98, 99 et 104 de l'ordre du jour provisoire.

Le Représentant permanent

(Signé) Patrick Albert LEWIS

* A/51/150.

ANNEXE

Communiqué de la dix-septième réunion de la Conférence des chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes, tenue du 3 au 6 juillet 1996 à Bridgetown

Ont participé à la Conférence les chefs de gouvernement dont les noms suivent : M. Lester Bird, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda; M. Owen Arthur, Premier Ministre et Ministre des finances et des affaires économiques de la Barbade; M. Hubert Ingraham, Premier Ministre du Commonwealth des Bahamas; M. Manuel Esquivel, Premier Ministre et Ministre des finances et du développement économique du Belize; M. Edison James, Premier Ministre et Ministre des affaires extérieures, des affaires juridiques et de l'emploi du Commonwealth de la Dominique; M. Keith Mitchell, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Grenade; M. Cheddi Jagan, Président de la République du Guyana; M. Percival J. Patterson, Premier Ministre et Ministre de la défense de la Jamaïque; M. Reuben Meade, Ministre principal de Montserrat; M. Denzil Douglas, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis; M. Vaughan Lewis, Premier Ministre de Sainte-Lucie; Sir James Mitchell, Premier Ministre et Ministre des finances de Saint-Vincent-et-les Grenadines; et M. Basdeo Panday, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago. Le chef du Gouvernement de la République du Suriname, M. Runaldo R. Venetiaan, était représenté par M. Jules Ajodha, Vice-Président.

Ont participé à la Conférence les chefs de gouvernement des membres associés de la Communauté dont les noms suivent : M. Ralph T. O'Neal, Ministre principal des îles Vierges britanniques et M. Derek Taylor, Ministre principal des îles Turques et Caïques. Ont assisté à la Conférence les chefs des organisations internationales dont les noms suivent : Chef Emeka Anyaoku, Secrétaire général du Commonwealth; M. César Gaviria, Secrétaire général de l'Organisation des États américains; M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); M. Simon Molina Duarte, Secrétaire général de l'Association des États des Caraïbes; et M. Carlos Moneta, Secrétaire général du Système économique latino-américain (SELA).

Le Président Nelson Mandela était représenté par M. Derek Hanekom, Ministre de l'agriculture et de l'aménagement du territoire de la République sud-africaine; et M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, par M. l'Ambassadeur Joseph Verner Reed.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et les Gouvernements de la République populaire démocratique de Corée, de la République dominicaine, du Japon, de la République du Costa Rica, de la République de l'Inde et de la République du Venezuela ont adressé des messages à la Conférence.

M. Owen Arthur, Premier ministre de la Barbade, pays hôte de la Conférence, a prononcé une allocution à la cérémonie d'ouverture, dans laquelle il a cordialement souhaité la bienvenue à ses collègues chefs de gouvernement et chargé la Conférence "de redéfinir et de recentrer les intérêts permanents de la région des Caraïbes dans ses relations avec la communauté internationale".

M. Cheddi Jagan, Président du Guyana et Président sortant de la Conférence, a appelé celle-ci à poursuivre les objectifs suivants : allégement du fardeau de la dette; promotion d'un fonds de développement régional dans le cadre de la zone de libre-échange des Amériques; recherche d'une solution acceptable à la question de la banane; adhésion au principe du nouvel ordre humain mondial en tant que mécanisme universel permettant d'assurer la prospérité future de la communauté.

M. Lester Bird, Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda et Président en exercice de la Conférence, a prononcé le discours-programme, dans lequel il marqua la nécessité de "revenir à la conception de la Commission des Caraïbes telle que l'avait formulée la Commission des Antilles... Une telle commission contribuerait à améliorer fortement le processus de prise de décisions au sein de la CARICOM et aiderait considérablement les chefs de gouvernement à se concentrer sur les questions qui appellent leur attention particulière afin de faire progresser le mouvement d'intégration et, ce faisant, d'améliorer les perspectives d'une vie meilleure pour les habitants des Caraïbes".

M. Vaughan Lewis, Premier Ministre de Sainte-Lucie, et dernier chef de gouvernement en date à être devenu membre de la Conférence, a également pris la parole à la cérémonie d'ouverture, exprimant l'opinion que "le libre-échange était devenu l'élément central des relations économiques internationales et que, dans la hâte à laisser libre cours aux lois du marché, les alliances et amitiés traditionnelles semblaient parfois avoir été négligées. La bataille diplomatique qui fait rage au sujet des accords en vertu desquels Sainte-Lucie et d'autres pays des Caraïbes exportent leur production de bananes vers l'Union européenne en est un exemple".

Le Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes, M. Edwin W. Carrington, a souligné dans sa déclaration que "les États des Caraïbes, qui sont des petits pays, devaient maintenant mobiliser toute leur capacité d'action rapide et leur sens de la tactique pour maintenir leur position" dans la course qui déterminerait la place de chacun au XXIe siècle. "Pour ce faire, le corps politique régional doit s'efforcer davantage d'agir de concert et faire preuve de la plus grande uniformité possible".

Les chefs de gouvernement ont décerné le Community's triennial Award for Women, un prix attribué tous les trois ans à une femme de la communauté, à Lucille Mathurin-Mair, originaire de Jamaïque, pour le dévouement et l'altruisme dont elle a fait preuve tout au long de sa carrière de chercheur, de diplomate, de fonctionnaire international et de militante en faveur des droits de la femme.

La situation dans le monde

Il ne faisait aucun doute pour les chefs de gouvernement que leur réunion venait s'inscrire dans un contexte international caractérisé par un nombre croissant de problèmes complexes à résoudre. Il était dès lors impératif que la région adopte une approche radicalement nouvelle vis-à-vis des questions politiques et économiques internationales et améliore ses capacités de prise de décision afin d'assurer sa prospérité. Cette nouvelle approche devrait prendre en compte le fait que, par suite de la mondialisation, ce sont les lois du marché qui seules commandent le déplacement des unités de production et des

capitaux à travers le globe. En outre, la poussée régionaliste a entraîné la formation de vastes blocs commerciaux parce que les nations cherchent à intégrer leurs économies à une échelle jusqu'alors inconnue, dans le but de s'associer au processus de mondialisation de l'économie en même temps, aussi, que de s'en protéger. La révolution en matière de communications a joué un rôle important dans la transformation radicale et accélérée de l'économie mondiale. Face à ces données, les chefs de gouvernement, après en avoir délibéré, ont convenu de ce qui suit :

Développement agricole

Lors d'une session extraordinaire consacrée à l'agriculture, les chefs de gouvernement ont convenu d'une nouvelle conception de l'agriculture pour le XXIe siècle. Cette conception met l'accent sur l'agriculture en tant qu'entreprise commerciale et vise à déterminer les conditions qui permettraient de transformer et de rendre plus concurrentiel sur le plan international ce secteur, qui pourrait ainsi relever le niveau des revenus des agriculteurs et contribuer à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Une étude d'ensemble a mis en évidence l'importance de ce secteur pour les économies de la région, ses points forts et ses points faibles, ainsi que les possibilités qu'il offre pour la croissance et le développement, en particulier dans le contexte des menaces et des défis que doit affronter l'environnement mondial en pleine évolution.

Les chefs de gouvernement ont reconnu qu'il était essentiel de créer un climat de nature à encourager le secteur privé à investir dans l'agriculture et de promouvoir les initiatives nationales visant à réformer le secteur agricole, avec l'appui de programmes menés au niveau régional. Au niveau national, il conviendrait en particulier de renforcer les associations de producteurs et de distributeurs, d'encourager la production, d'assurer l'assainissement et l'irrigation, d'améliorer les mécanismes de commercialisation et l'infrastructure connexe, de développer l'industrie agro-alimentaire, de lutter contre les vols de récolte et d'affiner la politique et les dispositions relatives au régime foncier. Ces mesures s'accompagneraient d'activités au niveau régional dans les domaines suivants : soutien à la formulation des politiques, développement du capital humain, l'accent étant mis sur l'esprit d'entreprise à différents niveaux, recherche et mise au point de technologies visant à améliorer la productivité, moyens propres à faciliter la commercialisation et l'agro-industrie, gestion des ressources en eau et soutien aux institutions. Le développement constant des secteurs forestier et halieutique, qui sont dépendants de ressources naturelles renouvelables, sera étayé par la protection de l'environnement et la coopération entre les États membres ainsi qu'avec les États voisins.

Les chefs de gouvernement ont estimé que le financement d'activités en faveur du développement axées sur l'agriculture devait faire l'objet d'une attention particulière. Selon eux, il convient de rechercher des solutions novatrices dans ce domaine. À cet égard, ils ont accepté l'offre de la Banque de développement des Caraïbes d'examiner les besoins et de formuler des recommandations à l'intention de la Conférence concernant ce problème essentiel.

Compte tenu de l'importance de l'agriculture pour la région, les chefs de gouvernement ont décidé d'un commun accord que le mécanisme créé pour la mise en oeuvre de cette politique devrait commencer ses travaux immédiatement et faire rapport au Ministre de l'agriculture dans les six mois à venir. Eux-mêmes s'intéresseront de très près à ce secteur, et ont décidé qu'un rapport d'activité serait présenté à la Conférence à sa huitième Réunion intersessions.

Questions relatives à la commercialisation des bananes produites par la CARICOM

Les chefs de gouvernement se sont déclarés vivement préoccupés par la situation de l'industrie bananière des Caraïbes, du fait de la menace constante que font peser sur celle-ci les mesures prises par les États-Unis d'Amérique, l'Équateur, le Guatemala, le Honduras, le Mexique et certains pays européens. Ils ont décidé d'intensifier leurs efforts afin de faire mieux prendre conscience à ces pays de l'importance capitale de l'industrie bananière pour la stabilité économique et sociale des pays des Caraïbes. Ces efforts consisteront notamment à mettre pleinement à profit la réunion extraordinaire des pays d'Amérique centrale et des Caraïbes consacrée au problème de bananiers qui doit se tenir au Belize en octobre 1996, afin de trouver à ce sujet un terrain d'entente entre l'Amérique centrale et les Caraïbes. Cette réunion est organisée à l'initiative de l'ex-Président du Costa Rica, M. Oscar Arias.

Les chefs de gouvernement ont exprimé leur préoccupation quant à la décision du Comité de gestion de la banane (Union européenne) de faire passer le quota de bananes payables en dollars de 2 200 000 tonnes à 2 553 000 tonnes pour le dernier trimestre 1996, et appelé l'Union européenne à prendre des mesures pour résoudre le problème de l'excédent de bananes sur le marché européen.

Les chefs de gouvernement ont pris acte de l'échange de lettres entre le Premier Ministre Patterson (au nom de la CARICOM) et le Président Clinton, et se sont déclarés prêts à rencontrer, dès que l'occasion se présenterait, les représentants de tout pays ou groupe de pays afin de trouver une solution au différend relatif au marché européen de la banane. Ils ont également décidé de continuer à s'employer à diversifier l'industrie bananière, notamment grâce à l'introduction de nouveaux produits.

Économie et marché uniques

Les chefs de gouvernement se sont félicités des travaux entrepris sous la direction du Premier Ministre de la Barbade, M. Owen Arthur, dans le cadre de consultations extraordinaires, afin de recentrer les activités sur la création de l'économie et du marché unique de la CARICOM. Ils ont approuvé les recommandations formulées lors de ces consultations, l'une d'elles prévoyant d'autoriser artistes, musiciens, sportifs et professionnels des médias à circuler et travailler librement dans la région. Cette recommandation vient s'ajouter aux dispositions juridiques relatives à la libre circulation des détenteurs d'un diplôme universitaire déjà appliquées par six États membres, à savoir la Barbade, la Dominique, la Grenade, le Guyana, la Jamaïque et Sainte-Lucie. Trinité-et-Tobago a récemment déposé un projet de loi à cet effet. Dans le cas du Guyana, cette législation coexiste avec des dispositions antérieures qui autorisent la libre circulation de plusieurs autres catégories

d'individus. Antigua-et-Barbuda a déclaré son intention d'adopter prochainement une législation en la matière.

Les chefs de gouvernement se sont félicités des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la phase II du Tarif extérieur commun (TEC), qui devrait être fixé à 0,25 %. Ils étaient conscients des difficultés d'Antigua-et-Barbuda à respecter les délais prévus pour la mise en oeuvre de la phase II, les ouragans Marilyn et Luis ayant fortement mis à mal les ressources du pays. Antigua-et-Barbuda mettra en oeuvre la phase III du TEC en avril 1997. Sainte-Lucie s'est engagée à mettre en oeuvre la phase II en août 1996 au plus tard.

Les chefs de gouvernement ont noté que des progrès importants avaient été accomplis dans l'élimination des obstacles non tarifaires aux échanges intrarégionaux, et que les États membres s'étaient attachés à ne plus avoir recours aux listes récapitulatives, procédures d'autorisation, mesures de restriction et taxes intérieures discriminatoires. Les chefs de gouvernement ont décidé que tous les obstacles non tarifaires subsistants aux échanges intrarégionaux seraient éliminés d'ici décembre 1996.

Les chefs de gouvernement ont convenu que les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les directeurs des organismes de planification devraient se réunir plus souvent afin de traiter des questions relatives au marché unique. Ils ont approuvé un plan proposé par le Conseil des gouverneurs des banques centrales qui vise à régler les questions de la convertibilité des devises et d'une convergence macro-économique accrue des économies de la CARICOM. En résolvant ces deux problèmes, on créerait des conditions plus favorables à la libre circulation des capitaux, à l'intégration des marchés des capitaux et à l'union monétaire. Les progrès dans ces domaines ont été freinés par la multiplicité des devises et par les régimes des taux de change en vigueur au sein de la Communauté.

Les chefs de gouvernement ont décidé de mettre en place un Conseil pour les questions financières et la planification afin d'appeler l'attention sur les questions relatives aux marchés des capitaux et à l'intégration financière au sein du marché unique. Ils se sont félicités de ce que le Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis ait signé, durant la Conférence, l'Accord de la CARICOM relatif à la sécurité sociale.

Fonds d'investissement des Caraïbes

Les chefs de gouvernement ont reçu avec satisfaction le rapport du Président du Groupe d'entreprises ICWI Ltd., selon lequel les conditions semblaient propices au lancement du Fonds d'investissement des Caraïbes. Ils ont décidé d'un commun accord de modifier l'accord original afin de permettre au Fonds d'investir une partie de ses ressources dans les pays de l'Association des États des Caraïbes qui couvre une plus grande surface. Le Groupe ICWI prévoit de constituer l'an prochain un capital initial de 50 millions de dollars pour le Fonds. L'accord original portant création du Fonds d'investissement des Caraïbes a été signé en octobre 1993 à Trinité-et-Tobago par les chefs de gouvernement et par le Président du Groupe ICWI.

L'objectif du Fonds est de mobiliser des devises étrangères provenant des marchés de capitaux extrarégionaux, lesquelles seront investies dans la région au bénéfice de nouvelles entreprises ou de sociétés déjà existantes. Les chefs de gouvernement se sont félicités que plusieurs États membres aient signé, lors de la Conférence, l'accord complémentaire à l'accord portant création du Fonds d'investissement des Caraïbes.

Assurance et réassurance

Les chefs de gouvernement ont adopté un ensemble de recommandations visant à réduire la vulnérabilité de la région face aux conséquences des phénomènes naturels, à y améliorer la capacité d'acceptation du risque, à y établir des dispositions rigoureuses et efficaces sur le plan de la capacité de réglementation, et à renforcer les institutions chargées, au niveau national, d'atténuer, de prévoir et d'évaluer les catastrophes. Ils ont rendu un vif hommage à M. Dennis Lalor, Président du groupe ICWI Ltd. et au Groupe de travail qui est à l'origine de ces propositions, et ont recommandé que celles-ci soient suivies par le secteur des assurances de la région. Ils ont en outre chargé le secrétariat de la CARICOM d'étudier la possibilité de solliciter le concours des institutions multilatérales afin de faciliter la mise en oeuvre de ces recommandations.

Promotion du commerce extérieur de la Communauté

Les chefs de gouvernement ont reconnu que, dans les années à venir, la région serait amenée à engager des négociations simultanées sur la question de la zone de libre-échange des Amériques, sur ses relations futures avec l'Union européenne, ainsi que sur les accords commerciaux et économiques avec des pays ou groupes de pays de l'hémisphère. La région aura aussi à se préoccuper de remplir ses obligations envers l'Organisation mondiale du commerce (OMC), notamment de participer à un nouveau cycle de négociations globales et de traiter un nombre croissant de problèmes tels que la menace de la suppression des arrangements commerciaux préférentiels dont elle bénéficie actuellement. Les chefs de gouvernement ont également reconnu que ces processus n'étaient pas seulement vastes et divers, mais aussi interdépendants, et qu'il convenait de les traiter de façon synchronisée et coordonnée. Ils ont noté que la modicité des ressources humaines et financières réduisait la capacité de la région à se préparer effectivement et à participer à ces négociations.

Négociations avec les partenaires sociaux

Les chefs de gouvernement ont mené des négociations avec les partenaires sociaux, à savoir le secteur privé et les organisations syndicales et non gouvernementales. Ils se sont accordés à dire qu'il était essentiel de communiquer sans entrave avec ces partenaires et de pouvoir les consulter, en particulier eu égard à leur participation aux processus de négociation.

Transports aériens régionaux

Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction la signature de l'Accord relatif aux services aériens multilatéraux par un certain nombre d'États membres présents à la Conférence. Ils ont cependant pris note des

préoccupations de certains au sujet de l'évolution récente du secteur des transports aériens et ont décidé que le secrétariat prendrait les dispositions nécessaires pour l'établissement d'une étude d'ensemble des besoins, réalités et perspectives de ce secteur. L'objectif de cette étude serait de rationaliser les transports aériens de la région et de proposer un plan stratégique de leurs diverses possibilités de développement. Cette étude accorderait une attention particulière au transport aérien dans l'Est et le Sud-Est des Caraïbes et examinerait les incidences de la déréglementation des transports aériens qu'on observe sur le plan international et qui touche les capitales de la région.

Charte de la société civile

Les chefs de gouvernement ont réaffirmé leur attachement au projet d'une charte de la société civile et ont apprécié les progrès réalisés dans le cadre de sa préparation. Ils ont chargé les procureurs généraux et les ministres de la justice de se réunir au plus vite pour mettre au point le projet de charte afin que celle-ci puisse être ouverte à la signature lors de la prochaine réunion intersessions de la Conférence.